# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **12 février 2010 à 18 h 00**

---

AUJOURD'HUI **douze février deux mille dix**

**LE CONSEIL MUNICIPAL** de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 05 février 2010, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance,Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, présidant la séance**

| | |
|---|---|
| **Présent(e)s :** | **Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECŒR, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY** |
| **Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** | **Odile SAUGUES, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Chantal MERCIER-COURTY, Thierry ORLIAGUET, Bruno SLAMA** |
| **Excusé(e)s** : | **Carole COURTIAL** |
| **Absent(e)s** : | |
| **Secrétaire** : | **Sandrine CLAVIERES** |

***Manuela FERREIRA DE SOUSA donne pouvoir à Djamel IBRAHIM-OUALI de la question n° 1 à la question n° 26.***
***Danielle AUROI donne pouvoir à Martine REMBERT-MANTELET à partir de la question n° 2.***
***Jean-Pierre BRENAS quitte la séance à partir de la question n° 2.***
***Christine PERRET quitte la séance à partir de la question n° 2.***
***A partir de la question n° 2, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Alain MARTINET, Premier Adjoint.***

*Rapport N° 37*

# SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

***Didier MULLER ne prend pas part au vote.***

La Ville est sollicitée pour l'obtention de subventions exceptionnelles par des associations clermontoises.
Le crédit disponible en 2010 est de 79 500 €
Il vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition ci-dessous :

**USAM OMNISPORTS** **10 000 €**
L'Union Sportive des Agents Municipaux souhaite participer aux Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise qui aura lieu du 12 au 16 mai 2010 à Ajaccio. Les sections athlétisme (18 personnes et 2 entraîneurs), basket féminin (11 personnes et 2 entraîneurs) et masculin (12 personnes), VTT (6 personnes), football (28 personnes et 2 entraîneurs), natation (1 personne) et volley-ball (7 personnes et 1 entraîneur) doivent envoyer 90 compétiteurs et accompagnateurs. Chaque athlète participe à hauteur de 200 €.
La Ville a accordé une subvention de 12 000 € en 2009 pour leur participation aux Jeux Européens en Croatie.

**STADE CLERMONTOIS NATATION**
Ce club a été pressenti pour organiser 2 manifestations importantes :

**1° Meeting National Jeunes** **2 500 €**
Régulièrement organisé à la piscine Pierre de Coubertin, ce 25ème Meeting labellisé par la Fédération Française de Natation se déroulera les 8 et 9 mai 2010. Plus de 400 poussins et benjamins nationaux venant de toute la France se rencontreront à Clermont-Fd.
Subvention obtenue en 2009 : 2 500 €

**2° Championnat de France Open Hiver des Maîtres** **4 000 €**
Cette compétition ouverte aux nageurs de plus de 25 ans est la première manifestation qui sera organisée dans le Centre de la France et verra donc plus de 2 500 nageurs converger sur Clermont-Fd. Toutes les disciplines nagées : 1 500 m – 400m – nage libre – dos – papillon, relais, etc seront représentées. 1 500 médailles seront distribuées au cours de cette compétition, la plus dense proposée par la Fédération Nationale de Natation.

**COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DU PDD** **1 500 €**
Ce comité organise son traditionnel « Grand Prix de la Ville de Clermont-Fd » place des Bughes le dimanche 30 mai 2010. Environ 200 personnes sont attendues.
Subvention accordée en 2009 : 1 500 €

**CLUB D'ECHECS CLERMONT-FD ARVERNES – CECA** **600 €**
Ce club organise l'Open International d'Echecs au gymnase des Gravouses du 18 au 21 février 2010. Cette compétition a lieu chaque année et obtient une franc succès avec une centaine de compétiteurs.
Subvention obtenue en 2009 : 500 €
Aide logistique : 783 €
**SPORT PETANQUE PROMOTION** **3 000 €**

Cette société de pétanque organise le XVIème National Pétanque sur la place des Bughes du 10 au 13 juin 2010. Plus de mille personnes sont attendues.
Subvention obtenue en 2009 : 3 000 €
Aide logistique : 9 038 €

**ASM – Section Boxe** **12 000 €**

La section Boxe de l'Association Sportive Montferrandaise – ASM a organisé un gala de boxe anglaise avec cinq combats professionnels dont la finale du championnat de France des super plumes le vendredi 6 novembre 2009 au Cosec de la Gauthière.
Subvention obtenue en 2009 : 10 000 €

**UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE – UNSS** **2 000 €**

Elle a organisé les Championnats de France d'Athlétisme indoor du 8 au 10 janvier 2010 au stadium Jean-Pellez et au Complexe Sportif des Cézeaux à destination des collégiens et des lycéens. Ce dossier avait été reporté lors de la dernière commission en raison d'un solde positif élevé lors de l'édition 2008 (+ 8 647 €) pour laquelle la Ville avait versé une subvention de 2 000 €. Suite à une modification de dernière minute du début de la compétition (15h00 au lieu de 9h00), les compétiteurs sont arrivés au dernier moment, économisant ainsi des nuitées. En revanche, en 2010, les frais d'hébergement et de transport seront plus élevés en raison de la météo.

**STADE CLERMONTOIS – Section Tennis** **4 500 €**

La section Tennis organise le XIVème Tournoi International Junior au Stade Philippe-Marcombes du 22 au 28 août 2010. Une centaine de joueurs sont attendus.
Subvention 2009 : 4 500 €

**HOCKEY CLERMONT COMMUNAUTE** **20 000 €**

Ce club de hockey souhaite obtenir une subvention exceptionnelle pour le fonctionnement de son école de hockey. Les comptes de ce club, certifiés par un expert comptable au 30 avril 2009 montrent un déficit de 52 155 €. Afin de le combler, un licenciement économique a été pratiqué. Il est composé de 234 adhérents dont 73 clermontois.
Il a reçu une subvention exceptionnelle en 2009 d'un montant de 19 000 €.
Collectivités sollicitées :
Région = 20 000 €
Département = 15 000 €
Clermont Co = 56 000 €

## DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 18 février 2010
Le Maire,
Pour le Maire, l'Adjointe,

Christine DULAC-ROUGERIE